

**Nombre de Délégués :**

En exercice	120
Présents	57
Procurations	26
Votants	83

**DELIBERATION N°18 - 050221****Re : Consultation des entreprises : Acquisition d'un châssis porteur en remplacement du châssis vieillissant**

L'an deux mille vingt-et-un, le cinq février, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac St Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : le 28 janvier 2021

**Etaient présents :****POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :**

ARCHIGNAC	Philippe ROUSSET	
BORREZE	Pierre CHEVALIER	Dominique HERMENAULT
CALVIAC EN PERIGORD	Marie-Christine BOUTH	
CARLUX	Jean-Claude DELHORBE	
CARSAC AILLAC	Andrée CAMBIER	
CAZOULES	Gérard VIELLE	
JAYAC	Guy ESTRUC	
ORLIAGUET		
PAULIN	Alain PERIQUOI	
PEYRILLAC ET MILLAC		
SALIGNAC EYVIGUES	Stéphane LAURENT-SECRETAT	
SIMEYROLS	Jean-Pierre PLANCHE	
PRATS DE CARLUX	Héloïse MARADENE	
ST CREPIN ET CARLUCET	Gérard TEILLAC	
ST GENIES	Michel LAJUGIE	Charles MOLINA
ST JULIEN DE LAMPON	Jean-Pierre HAMEL	
STE MONDANE	Eric BOURDET	
VEYRIGNAC		

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :**

BOUZIC	Séverine RAMOS	
CASTELNAUD LA CHAP.	Christian ARNOUIL	
CENAC ET ST JULIEN	Philippe BOISSON	
DAGLAN	Déborah LECLERCQ	
DOMME	François COUSIN	
FLORIMONT GAUMIER	Nicole MAROUSSIE	
GROLEJAC	Jocelyne TIREL-LALAUDE	
NABIRAT	Christiane DESMOULINS	
ST AUBIN DE NABIRAT	Véronique BENITTA	
ST CYBRANET		
ST LAURENT LA VALLEE	Lillian GILET	
ST MARTIAL DE NABIRAT	François DEFONTAINE	
ST POMPON		
VEYRINES DE DOMME	Jean-Pascal FARINA	Pascal MISSIAEN

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :**

ALLAS LES MINES	Yves GAROUTY	
CASTELS-BEZENAC	Hervé CARVES	Alain FREREBEAU
MEYRALS	Jacqueline JOUANEL	

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :**

AUBAS	Jean-Marie DESCAMP
COLY-ST AMAND	Jean-Louis BREUIL
FANLAC	
LA CHAPELLE AUBAREIL	Catherine BERTHELOT
LES EYZIES	
LES FARGES	Philippe LAVIEVILLE
MONTIGNAC	
PEYZAC LE MOUSTIER	Hervé DUVAUCHELLE
SERGEAC	Pierrette BLEMONT
ST LEON SUR VEZERE	Gé KUSTERS
THONAC	Sébastien CULINE
VALOJOUX	Philippe BASTIDE

# AR Prefecture

024-252402284-20210205-18050221-DE

Reçu le 19/02/2021

Publié le 19/02/2021

POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :

BETRAC ET CAZENAC	Serge FARRÉ	
LA ROQUE GAGEAC	Jérôme PEYRAT	Jacques TUNEU
MARCILLAC ST QUENTIN	Christine LASCOMBE	
MARQUAY	Sylvie JESINGHAUS	
PROISSANS	Patrick CROUZILLE	
SARLAT LA CANEDA	Marie-Pierre VALETTE	Marlies CABANEL
ST ANDRE-ALLAS	Jean-Jacques ALBIE	
ST VINCENT DE COSSE	Marie-Eve BEYNEIX	
ST VINCENT LE PALUEL	Eric ALARD	
STE NATHALENE	Frédéric TACHE	
TAMNIES	Marc PONS	
VEZAC	Sylvie DELBARY	
VITRAC		

## Excusés :

Mme Claude Denis et M. Johann Lerebourg (*Veyrignac*), Mme Véronique Coutand et Mme Amandine Dalbavie (*Les Eyzies*), Mme Denise Arnoult et M. Ghislain Fourreaux (*Peyrillac-et-Millac*), M. Patrick Puidebois (*Orliaguet*).

## Procurations :

Mme Christiane SALVIAT (*Valojoux*) donne procuration à M. Philippe BASTIDE (*Valojoux*)  
M. Patrick ARMAGNAT (*Domme*) donne procuration à M. Francis COUSIN (*Domme*)  
Mme Isabelle MONTGERMONT (*Tamniès*) donne procuration à M. Marc PONS (*Tamniès*)  
M. Fabien PERUSIN (*Proissans*) donne procuration à M. Patrick CROUZILLE (*Proissans*)  
M. Sylvain BRULEY (*Allas-les-Mines*) donne procuration à M. Yves GAROUTY (*Allas-les-Mines*)  
M. Gilles ARPAILLANGE (*Sainte-Mondane*) donne procuration à M. Eric BOURDET (*Sainte-Mondane*)  
M. Cyril CERF (*Thonac*) donne procuration à M. Sébastien CULINE (*Thonac*)  
M. Didier MILLEROT (*Meyrals*) donne procuration à Mme Jacqueline JOUANEL (*Meyrals*)  
Mme Brigitte TEILLAC-PALADE (*Prats-de-Carlux*) donne procuration à Mme Héloïse MARADENE (*Prats-de-Carlux*)  
Mme Nathalie GLEMAREC (*Marquay*) donne procuration à Mme Sylvie JESINGHAUS (*Marquay*)  
Mme Marie-Annick DECOIN-HAZARD (*St Laurent-La-Vallée*) donne procuration à M. Lilian GILET (*St Laurent-la-Vallée*)  
M. Sébastien FRIT (*La Chapelle-Aubareil*) donne procuration à Mme Catherine BERTHELOT (*La Chapelle-Aubareil*)  
Mme Elisa COUSIN (*Aubas*) donne procuration à M. Jean-Marie DESCAMPS (*Aubas*)  
Mme Marie-Laure FERBER (*Carlux*) donne procuration à M. Jean-Claude DELHORBE (*Carlux*)  
M. Francis JAGOURD (*Jayac*) donne procuration à M. Guy ESTRUC (*Jayac*)  
Mme Chantal LAVILLE (*St Julien-de-Lampon*) donne procuration à M. Jean-Pierre HAMEL (*St Julien-de-Lampon*)  
Mme Huguette ROBISSOUT (*Cénac-et-St Julien*) donne procuration à M. Philippe BUISSON (*Cénac-et-St Julien*)  
Mme Denise ARNOULT (*Peyrillac-et-Millac*) donne procuration à M. Gérard VIELLE (*Cazoulès*)  
Mme Sylvie MENARDY (*Calviac-en-Périgord*) donne procuration à Mme Marie-Christine BOUTH (*Calviac-en-Périgord*)  
Mme Christine DANGREMONT (*St Vincent-le-Paluel*) donne procuration à M. Eric ALARD (*St Vincent-le-Paluel*)  
Mme Catherine CHEYROU (*Paulin*) donne procuration à M. Alain PERIQUOI (*Paulin*)  
Mme Marguerite MENARDIE (*St Martial-de-Nabirat*) donne procuration à M. François DEFONTAINE (*St Martial-de-Nabirat*)  
M. Laurent LACOMBE (*Carsac-Aillac*) donne procuration à Mme Andrée CAMBIER (*Carsac-Aillac*)  
M. Fabrice LEFEVRE (*Simeyrols*) donne procuration à M. Jean-Pierre PLANCHE (*Simeyrols*)  
M. Gilbert DUMONT (*Salignac-Eyvigues*) donne procuration à M. Stéphane LAURENT-SECRETAT (*Salignac-Eyvigues*)  
M. Mathias LUCAS (*Florimont-Gaumier*) donne procuration à Mme Nicole MAROUSSIE (*Florimont-Gaumier*).

M. Pierre CHEVALIER (*Borrèze*) a été élu secrétaire de séance.

.....

Le Président expose à l'assemblée qu'un des châssis porteurs du budget SPIC est vieillissant, et qu'il y a lieu de prévoir l'acquisition d'un nouveau véhicule en vue de son remplacement.

Le Président précise que le nouveau châssis devra permettre de générer une charge utile nécessaire au transport des boues de STEP, ou des gravats. Il propose donc l'acquisition d'un châssis 26T de type 6x2, qui sera équipé :

- D'un bras de levage coulissant d'une capacité de 21 tonnes
- d'un système de bâchage autoguidé
- d'un équipement permettant d'utiliser une grue montée sur caisson

Il précise qu'une consultation des entreprises a été réalisée dans ce sens et présente à l'assemblée la synthèse des offres reçues, ce qui peut se résumer ainsi :

Le dossier de consultation fait état des critères de sélection suivants :

- 25 points pour l'intérêt économique

AR Prefecture

024-252402284-20210205-18050221-DE

Reçu le 19/02/2021

Publié le 19/02/2021

25 points pour les caractéristiques techniques de l'offre

- 20 points pour la valeur technique
- 10 points pour les délais de livraison du matériel
- 20 points pour l'extension de garantie

Le marché est réparti en deux lots :

- Lot N°1 : Fourniture d'un châssis porteur 6x2 de 26 tonnes

5 offres ont été remises (Ets ETOILE (Mercedes), PAROT TRUCKS (MAN), FAURIE (Renault), VOLVO (Volvo), France POIDS LOURDS (DAF)) et répondent au cahier des charges. Suite à l'analyse des offres par la Commission des Marchés, le mieux disant est l'établissement PAROT TRUCKS (MAN), recueillant la note de 77.91 points /100 pour l'achat d'un châssis porteur neuf d'une valeur de **96 300.00 € HT**, soit 115 560€ TTC.

La reprise du châssis porteur immatriculé ED-776-RA le 27/07/2006, a été proposée au prix de **15.000€** net de TVA.

- Lot N°2 : Installation du bras de levage de capacité 21 tonnes et fourniture d'un système de bâchage autoguidé et de son équipement

1 entreprise a remis une offre (Ets POUZAUD) et répond au cahier des charges.

Après analyse par la Commission des Marchés, cette offre a été retenue pour un montant de **42 550€ HT** soit 51 060€ TTC.

Après analyse des offres,

Vu l'avis de la Commission des Marchés et du Bureau Syndical, tous deux réunis en séance du 01/02/2021,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Retient** pour réaliser le marché d'acquisition d'un châssis porteur, les entreprises suivantes :

**Lot 1** : La commande du châssis porteur 6x2 de 26 tonnes sera réalisée auprès des Ets PAROT TRUCKS, domiciliés à BRUGES (33) pour un coût de **96 300 € HT**, soit 115 560€ TTC, lequel reprendra la remorque immatriculée ED-776-RA au prix de **15 000€** net de TVA.

**Lot 2** : La commande d'un système de bâchage autoguidé et des équipements annexes ainsi que l'installation du bras de levage issu du véhicule accidenté seront effectués auprès des ETS POUZAUD ET FILS MANUTENTIONS, domiciliés à Brive la Gaillarde (19), pour un montant de 42 550€ HT soit 51 060€ TTC.

- **Mandate** le Président pour réaliser ces acquisitions et cessions,

- **Autorise** le Président à engager, liquider et mandater les dépenses correspondantes,

- **Dit** que ces investissements pourront être financés par emprunt,

- **Dit** que les crédits ont été inscrits au budget 2020 du SPIC « Périgord Noir Environnement », et qu'ils seront reportés sur l'exercice 2021 du même budget afin de respecter les délais légaux de règlement à 30 jours maximum et de pouvoir régler les factures avant le vote du budget si nécessaire.

Fait à Marçillac-Saint-Quentin, le 05 février 2021,

Jérôme Peyrat  
Président

